

# COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL ARDECHE

**Centre Vaucanson. 2 Rue Vaucanson 07200 AUBENAS**

*Tél. : 04.75.35.03.61 Fax : 04.75.35.01.96*

*E-Mail : [comitebouliste-ardecche@wanadoo.fr](mailto:comitebouliste-ardecche@wanadoo.fr)*

Monsieur Philippe COQUET  
Président de la F.F.S.B.  
63 rue Anatole France  
69100 VILLEURBANNE

Objet : qualification Championnat de France quadrettes et triples

Aubenas, le 8 avril 2015,

Monsieur le Président,

Lors du Comité Directeur du CBD de l'Ardèche du 3 avril 2015 à St PERAY, il a été évoqué l'organisation des éliminatoires quadrettes 2<sup>e</sup> D jumelées avec la Loire et triples féminins avec l'Auvergne.

Pour les 2<sup>e</sup> D, c'est la 1<sup>ère</sup> fois qu'une telle organisation nous est imposée et tous les membres du Comité Directeur ont été outrés par cette demande. Quant aux joueurs, n'en parlons pas, ils sont déçus et n'ont pas l'intention de se déplacer dans un autre département de même que les joueurs de la Loire n'ont pas envie de jouer en Ardèche. Cette décision risque de nous faire perdre des licences 2<sup>e</sup> D.

L'Ardèche et la Loire sont des Comités Sportifs compte tenu de leur nombre de licenciés. Il est inconcevable que l'un et l'autre ne soient pas représentés en 2<sup>e</sup> D au Championnat de France. Il serait souhaitable d'avoir des explications sur les critères retenus afin d'en arriver là.

Si la F.F.S.B. a un peu de reconnaissance vis-à-vis de ces départements boulistes (l'Ardèche doit avoir le plus fort ratio nombre de boulistes/population) nous vous proposons deux façons de réparer cette erreur de la commission :

Président : Marc VALAYER 04.75.40.42.67 ou 06.16.90.63.43

Secrétaire : André THOMAS 04.75.64.38.84

Trésorier : Marcel GINESTE 04.75.35.14.98

# COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL ARDECHE

**Centre Vaucanson. 2 Rue Vaucanson 07200 AUBENAS**

*Tél. : 04.75.35.03.61 Fax : 04.75.35.01.96*

*E-Mail : [comitebouliste-ardeche@wanadoo.fr](mailto:comitebouliste-ardeche@wanadoo.fr)*

- Ramener le nombre de qualifiés à 47 ce qui ne lèsera qu'une seule équipe au lieu d'une quinzaine dans les 2 départements
- Qualifier 65 équipes avec 1 de l'Ardèche et 1 de la Loire en basant la compétition avec 15 poules de 4 et 1 poule de 5 qui se jouera sur la 1<sup>ère</sup> journée

En ce qui concerne le Triple Féminin qui doit regrouper l'Ardèche et l'Auvergne, nos joueuses ne sont pas contentes non plus, l'Ardèche étant désignée, la compétition aura lieu au Cheylard, le programme étant établi lorsque nous aurons le nombre d'équipes inscrites. Nos féminines qui devaient jouer avec la Loire en 2014 ne se sont pas déplacées, que vont faire les féminines de l'Auvergne ?

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Le Comité Directeur du CBD07

*Président : Marc VALAYER 04.75.40.42.67 ou 06.16.90.63.43*

*Secrétaire : André THOMAS 04.75.64.38.84*

*Trésorier : Marcel GINESTE 04.75.35.14.98*